

Tel. 023 - 24 01 69

le 16 mars 1982

30. Saxenrodeweg
2116 VA Bentveld
Holland

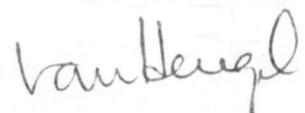
Monsieur le Directeur de la
Bibliothèque Municipale

Montpellier

Monsieur le Directeur,

Etant à la recherche de l'histoire du Jeu de Mail et sachant que le jeu était encore joué à Montpellier au commencement de ce siècle, je m'avai adressé au Bureau Municipal du Tourisme. Madame Flaisier a bien voulu suggérer que je m'adresse à vous pour apprendre si vous avez des détails du Jeu de Mail et 'Les Chevaliers du Bois roulant' à Montpellier. Je vous saurai gré de vos renseignements et vous remercie d'avance de votre concours dans cette instance.

Veuillez croire, monsieur le directeur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.



S.J.H. van Hengel

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

37, boulevard Bonnes-Nouvelles

34-MONTPELLIER

Montpellier, le 8 avril 1982

Monsieur S. J. V. van HENGEL

30, Saxenrodeweg 10
2116 VA BENTVELD

Pays Bas

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre concernant le Jeu de Mail.

Voici quelques renseignements sur ce jeu, tirés de l'ouvrage de SUDRE : SUDRE .- Le Noble jeu de mail de la ville de Montpellier, avec ses règlements /par Sudre . - Nouvelle édition, augmentée d'une préface par M.M. les rédacteurs du Babillard et enrichie de 6 vignettes .- Montpellier : aux Bureaux du Babillard : Castel : Patras : Grasset, Paris : Aubert, 1844.
- 68 p - 6 f. de planches .

Dans la préface, Sudre fait l'historique du Jeu et dit que les "Maîtres de Mail ou Pâlemardiers" ... "ont des Statuts rédigés en 18 articles, autorisés par sentence de M. le Sénéchal de Montpellier, du 4 septembre 1668 et par Arrêt du Parlement de Toulouse du 28 novembre de la

même année".

Sudre parle aussi du grand succès de ce jeu tant à Montpellier qu'à l'étranger: « A peine les enfants commencent-ils à marcher, qu'on leur donne un mail et des boules pour les divertir : ce qui a donné lieu à ce proverbe si connu, que les enfants naissent à Montpellier un mail à la main Toutes les Maisons royales et souveraines, en France, en Espagne, en Portugal et dans les autres Etats de l'Europe, reconnaissent l'agrément d'un jeu si estimable, et tirent de Montpellier, par des commissions immenses, un nombre prodigieux de mails et de boules, pour s'exercer à cet amusement. »

L'ouvrage de Sudre est composé de : Principes pour apprendre à bien jouer au Mail. Règlement du noble Jeu d' Mail. (77 articles) (rédigé au XVIII^e s)

Dans la préface rédigée par les éditeurs, quelques lignes sont consacrées aux Chevaliers du Bois roulant :

Il est un Ordre de Chevalerie, réclamant impérieusement la réforme, et dont les statuts, quoique de la plus grande importance, sont, aujourd'hui presque entièrement tombés dans l'oubli. d' association jociale, dont il s'agit, est cependant, de toutes les nobles associations, celle qui exerce l'influence la plus heureuse sur le développement du corps, le maintien de la santé, l'entretien de la sérénité morale, la prévention et même la guérison d'un bon nombre de maladies. Cet Ordre chacun de vous, lecteurs, a dû déjà le nommer : c'est celui des Chevaliers du Bois roulant.

Nous aurions justement craint de manquer à notre devoir envers nos compatriotes, si nous avions négligé plus longtemps d' attirer leur attention sur le Noble Jeu de Mail de la célèbre cité qui nous vit naître ?...

.../...

Dans le "Règlement pour le tirage du Globe", Sudre parle de "Chevaliers", "Chevalier Trésorier" et de "Roi des Chevaliers" (le Roi des Chevaliers étant "celui qui cassera le Globe")

Si vous le souhaitez, l'ouvrage dans lequel j'ai puisé ces quelques renseignements pourra être photocopié Tarif 1F la page soit environ 76 francs ($68 + 8 = 76$ pages $\times 1F = 76F$) + les frais de port. Le tout devant être payé à l'aide de coupons réponse internationaux (coupons postaux que l'on échange en France contre des timbres poste).

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

G. Bouchard

conservateur-adjoint.

M.G.Bouchard conservateur-adjoint
Bibliothèque Municipale
37, boulevard Bonnes-Nouvelles
34-MONTELLIER

Cher Monsieur Bouchard,

Je vous remercie bien de votre amable lettre du 8 écoulé sur le Jeu de Mail à Montpellier et j'accepte bien volontier votre offre gentil de m'envoyer des photocopies de l'ouvrage de Sudre.

Je me suis renseigné au bureau de poste local où on m'a renseigné de vous remettre le montant nécessaire par moyen d'un mandat de poste international afin d'éviter une perte considérable de frais des deux cotés.

Or j'ai adressé par courrier séparé un mandat pareil en valeur de Fr.F. 86,-- à votre bibliothèque, espérant que les 10 F. additionnels vont couvrir les frais de port.

Vous remerciant encore de vos renseignements profonds et-d'avance- de votre concours continué dans cette instance je vous prie d'agréer, cher Monsieur Bouchard, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Van Hengel

S.J.H.van Hengel

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

37, boulevard Bonnes-Nouvelles
34-MONTELLIER

Montpellier, le 5 mai 1982

Monsieur S. J. H. VAN HENGEL
30, Saxenrodeweg
2116 V A BENTVELD
Pays Bas

Monsieur,

Hier nous est parvenu votre mandat de 86 F : nous avons refusé ce mandat et avons demandé à la poste de vous le renvoyer. En effet la somme de 76 F était indicative, dans la réalité on a pu photocopier 2 pages à la fois et la somme à payer est inférieure.

Je vous ai fait un envoi recommandé hier et la somme totale à rembourser est :

photocopies	$39 \times 1 =$	39 F
port en recommandé		15 F 10
		<hr/> 54 F 10

Je vous demande de bien vouloir nous renvoyer un nouveau mandat de 54 F 10 au nom de Mlle MOURGUE MOLINES ou à mon nom Mlle BOUCHARD.

D'avance, je vous remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués

Gladys Bouchard.

Tel. 023 - 24 01 69

le 12 mai 1982

30, Saxenrodeweg
2116 VA Bentveld
Holland

Mlle Gladys Bouchard
Bibliotheque Municipale
37, boulevard Bonnes Nouvelles
34 - MONTPELLIER

Chère Mademoiselle Bouchard,

Je viens de recevoir vos deux courriers du 27 avril et 4 mai en même temps et je vous en remercie cordialement. Veuillez trouver ci-inclus les deux accusés de reception y relatifs.

Après consultation du bureau de Poste local je vous envoie ci-inclus un Eurocheque au montant de 54F10 couvrant les frais. Les experts m'assurent que les Postes Francaises doivent être à même de l'accepter sans difficultés et de cette façon le règlement devrait s'expédier. Vous remerciant encore de votre concours aimable je vous prie, chère Mademoiselle, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distinguées.

Van Hengel

S.J.H. van Hengel

3 Annexes

